

Rumeurs sur des animaux mystérieux

Jean-Jacques Barloy

Communications, Année 1990, Volume 52, Numéro 1
p. 197 - 218

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Jean-Jacques Barloy

Rumeurs sur des animaux mystérieux

De tous les continents, l'Europe est sans conteste celui où les possibilités de découvertes zoologiques sont les plus faibles. Du moins dans le domaine terrestre, car, dans le milieu marin, les chances sont aussi importantes qu'ailleurs, en raison de la grande mobilité des espèces marines de forte taille.

Cependant, de très nombreux rapports sur des animaux européens apparemment inconnus, ou tout au moins d'aspect insolite, parviennent toujours aux cryptozoologistes : la cryptozoologie, rappelons-le, est la science qui étudie le cas des animaux dont l'existence n'est pas officiellement reconnue.

Nombre de ces rapports m'ont été adressés à la suite des articles et des livres que j'ai publiés sur les animaux mystérieux, ou d'émissions de radio consacrées à leur sujet. Je ne manque pas, chaque fois, de lancer un appel pour recueillir de tels témoignages.

Nous nous proposons de dresser ici un inventaire des principaux dossiers concernant des observations, rapports ou rumeurs sur la présence d'animaux étranges ou insolites en France et dans les régions voisines.

Nous nous intéresserons d'abord aux relations qui font état d'animaux pouvant effectivement appartenir à des espèces inconnues. Puis nous citerons des descriptions d'animaux manifestement « impossibles », et qui posent donc de curieux problèmes. Nous examinerons ensuite le type d'affaires le plus fréquent, les affaires de Bêtes d'aspect canin ou félin, souvent tueuses de moutons ou d'autres espèces domestiques.

Notre quatrième volet sera consacré aux animaux qui, d'après les témoins, auraient des dimensions exceptionnelles. Enfin, nous pencherons sur le cas de rumeurs mettant en cause des introductions accidentelles d'espèces exotiques.

Nous nous limiterons essentiellement au xx^e siècle, ou, à la rigueur, au siècle dernier. Si l'on remontait davantage dans le

temps, bien d'autres animaux étranges s'offriraient à notre perspicacité – ainsi, la célèbre tarasque, qui a donné son nom à la ville de Tarascon. Ce monstre, qui ravageait la Provence et fut vaincu par sainte Marthe, était peut-être un crocodile importé d'Afrique. Une explication toute différente consiste à voir en elle le symbole des crues du Rhône...

Nous garderons à l'esprit que, dans ces différents cas, la solution du problème peut être un animal d'une espèce :

- totalement inconnue;
- connue, mais seulement à l'état fossile;
- connue, mais considérée comme absente (ou disparue) de l'endroit en question;
- connue, présentant une anomalie (albinisme par exemple), parfois franchement tératologique;
- connue, mais présentant des dimensions extraordinaires;
- domestique redevenue sauvage (félale);
- exotique en fuite ou lâchée volontairement.

Sans oublier la possibilité d'une méprise avec un animal banal, d'un canular, ou encore d'une explication relevant essentiellement de la psychologie ou de la mythologie.

I. DES ANIMAUX INCONNUS DANS NOS RÉGIONS ?

L'énigme du Serpent de mer.

Des animaux marins apparemment inconnus ont été signalés le long des côtes de France : au total, une quinzaine d'observations répertoriées à ce jour, dont bon nombre figurent dans le livre classique de Bernard Heuvelmans, *Le Grand Serpent de mer*.

C'est en effet dans le dossier du Serpent de mer que doivent se ranger ces relations. L'une d'elles, particulièrement précise, se situe en 1923 sur la minuscule île de Herm, dans l'archipel anglo-normand.

Au mois d'août, un groupe de quatorze personnes parcourt les grèves de cette île quand, soudain, leur attention est attirée par des traces qui sortent d'une mare et conduisent à une autre mare, beaucoup plus vaste : la largeur de cette piste est de 1,50 mètre à 1,80 mètre...

Or, voici que du milieu de cette grande mare émerge une grosse

Rumeurs sur des animaux mystérieux

tête au bout d'un cou énorme. L'animal dévisage les intrus de ses grands yeux noirs, puis replonge lentement...

Un tel témoignage paraît se rapporter au type de serpent de mer le plus fréquemment (si l'on peut dire...) signalé en Europe, celui que Heuvelmans a surnommé le long-cou et qu'il identifie à une otarie géante à long cou, encore inconnue.

Deux autres observations ont pour cadre la baie de Saint-Brieuc. Durant l'été 1911, à Saint-Quay-Portrieux, trois témoins voient un animal à long cou, mesurant peut-être 10 mètres, qui nage rapidement. Au bout d'un moment, un spécimen identique le rejoint et tous deux s'éloignent vers le large.

Détail digne d'intérêt : un animal comparable – peut-être l'un des deux spécimens – sera signalé le 19 août suivant dans l'Atlantique par le vapeur hollandais *Amsteldijk*.

Au cours de l'été 1939, c'est à Étables que trois observateurs, des Anglais cette fois, voient depuis le balcon de leur hôtel un énorme animal serpentiforme.

Un peu plus à l'ouest, à Paimpol, vers 1925, un marin observe, tout près du rivage, une sorte de crocodile, dont la queue porte une crête comme celle des vrais crocodiliens : un témoignage qui, parmi bien d'autres, évoque les mosasaures de l'ère secondaire.

En juillet 1945, c'est au large de la Loire-Atlantique que M. André Duffay assiste à une étonnante apparition. Selon la lettre qu'il m'a adressée, il pêchait à environ 1 500 mètres au large de La Turballe lorsqu'il entendit derrière lui un « plouf retentissant ».

Mais laissons-lui la parole : « Je vis une tête émerger des vagues : cela ressemblait à une tête de lévrier ; les yeux avaient le diamètre de ceux d'un cheval, le cou m'a semblé faire environ de 25 à 30 centimètres de diamètre ; il sortit d'environ 50 centimètres au-dessus des vagues. »

La peau de l'animal est lisse, ou recouverte de minuscules écailles : elle est de couleur vase. L'animal, la tête toujours émergée, s'éloigna vers l'ouest.

D'autres témoignages se situent en Charente-Maritime, en Camargue, en Corse, etc.

L'affaire du Tatzelwurm.

Tatzelwurm signifie en allemand « ver à pattes ». Il s'applique à un hypothétique animal signalé de longue date dans les Alpes suisses, autrichiennes et allemandes.

Il est décrit comme une sorte de gros lézard long de 60 centi-

mètres à 1 mètre. Selon les cas, il aurait quatre pattes, ou seulement les deux pattes antérieures, ou même serait totalement apode. Il pénétrerait l'hiver dans les granges pour hiberner dans le foin. Agressif, il sauterait parfois au visage des gens qui le rencontrent.

La plupart des zoologistes, ne voulant pas croire à l'existence d'un animal inconnu aussi grand au cœur de l'Europe, estiment que l'affaire est née de confusion avec des espèces connues.

Cependant, ne pourrait-on pas imaginer qu'il s'agit d'un amphibien urodèle (c'est-à-dire du groupe des salamandres) cavernicole sortant rarement des grottes où il vit ?

J'ai justement recueilli une information selon laquelle, dans le Val d'Aoste, un Tatzelwurm sortirait par une source, chaque printemps.

En France, nous ne possédions guère de témoignage comparable, jusqu'à ce que M. Jean-Claude Augustin me rapporte le sien.

Il a fait dans les Hautes-Alpes, en juillet 1978, une étrange observation. La scène se passe près de Saint-Véran. M. Augustin et son épouse suivent le lit d'un petit ruisseau parsemé de paquets de mousse. Soudain, « une sorte de grosse salamandre noire et blanche » sort de dessous l'un de ces amas de mousse, pour disparaître sous un autre. M. Augustin a vu l'animal durant cinq ou six secondes, et sa femme l'a aperçu pendant une ou deux secondes. Il mesurait de 70 à 75 centimètres (d'après un repère pris sur les lieux).

Quelques rares autres observations de salamandres ou de lézards de taille exceptionnelle ont été rapportées ici et là. Parfois, il s'agit de confusion avec le lézard ocellé, ou bien des spécimens exotiques en fuite peuvent les expliquer.

La description du Tatzelwurm se transforme quelquefois au point de présenter des caractères mammaliens. Ainsi, Mlle Jacqueline Lavanchy m'a rapporté qu'en 1930 sa tante et son oncle ont vu, dans le Valais, un animal à tête de chat, mais couvert d'écailles. Il se tenait dans un grenier. En Savoie, cet animal serait connu sous le nom de chancre et fréquenterait les alpages.

Mlle Lavanchy dit avoir elle-même rencontré un spécimen qui, tout en se rattachant à ce cycle, serait franchement un mammifère. L'observation date de 1975 : elle avait alors 10 ans. « J'étais allée, raconte-t-elle, en exploration avec quelques mômes de mon âge dans une vieille scierie abandonnée depuis longtemps, qui se situe à l'orée de la forêt, au pied de la montagne. Nous sommes entrés par une sorte de cassure dans une plaque de métal, qui donne sur le sous-sol de la scierie. Au moment où nous allions ressortir, on a aperçu un

Rumeurs sur des animaux mystérieux

animal tapi dans la sciure, au poil noir, de la grosseur d'un chat adulte bien portant, avec un museau de rat, de minuscules oreilles et une queue de rat. Cela aurait pu être un rat, si ce n'est qu'à la place d'avoir les yeux opposés, cet animal est capable de regarder droit devant lui, avec ses gros yeux ronds. »

Le Tatzelwurm est d'ailleurs parfois décrit avec une tête de chat, ainsi que ses diverses variantes.

L'animal du Lignon.

Le témoignage que nous allons maintenant relater revêt une importance particulière, bien qu'il soit unique en son genre. Il émane en effet d'un zoologiste bien connu du muséum de Paris, Pierre Pfeffer. Vers 1944, celui-ci, alors âgé de 15 ans, pêche dans le Lignon-du-Velay, une petite rivière du Massif central, près du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), lorsqu'il voit passer, à la surface de l'eau, un fort curieux animal. Il l'attrape, l'examine, puis le relâche.

Son aspect reste gravé dans la mémoire de Pierre Pfeffer. Long de 60 à 70 centimètres, pour un diamètre de 0,5 centimètre, dépourvu de pattes comme de nageoires, il se présente comme un petit serpent filiforme. Sa tête, triangulaire, montre de petits yeux. Il n'est pas recouvert d'écailles : son tégument, de couleur gris acier, est au contraire corné. Fait étrange... l'animal, lorsqu'il est tenu dans la main, ondule dans le sens horizontal – mais sans s'affaisser, ce qui aurait été normal pour un serpent.

Ce signalement ne correspond à aucune espèce de la faune française. Un ver, parasite ou autre (gordien) ? L'animal n'aurait pas eu d'yeux. Un animal marin qui aurait remonté la Loire, puis le Lignon ? Mais lequel ? Et ce spécimen ne paraît pas armé pour lutter contre le courant. Une espèce exotique importée dans la région ? Mais, là aussi, laquelle ? Et il n'y avait pas beaucoup de commerce sous l'Occupation.

L'enquête que j'ai entreprise dans la région, par voie de presse, pour obtenir d'autres témoignages sur un tel animal n'a pas donné de résultats.

II. DES ANIMAUX BIEN DIFFICILES A CLASSER

Les monstres lacustres.

Abondamment signalés dans les lacs d'Écosse (et pas seulement le loch Ness), d'Irlande et de Scandinavie, les monstres lacustres le sont rarement dans les eaux douces de nos régions.

Quelques rapports font état de leurs apparitions épisodiques dans les lacs de la région alpestre (lac Majeur, lac de Côme), voire dans des fleuves (Rhône, Allier). Il est difficile de croire à l'existence de gros animaux aquatiques inconnus en de tels lieux – à moins de supposer que des espèces marines ignorées remontent parfois les fleuves.

Durant l'été 1958, c'est en faisant du pédalo sur le lac Léman, au large d'Excenevex (Haute-Savoie) que Mme Monique Demangeat fait une étrange rencontre, qu'elle m'a relatée, dessin à l'appui. A environ 300 mètres de la rive émerge le sommet de ce qui semble être une tête énorme, immobile, large de 1,50 mètre, aux yeux fermés. Mme Demangeat a pensé à un dinosaure... On peut aussi imaginer un silure glane, voire la dépouille de quelque grand mammifère.

D'étranges créatures volantes.

Dans une lettre datée du 26 août 1985, M. Marcel Buisson, d'Alençon, me rapporte des faits pour le moins incroyables. Dans le parc d'un château, près de Fresnay-sur-Sarthe, dans les années 1916-1921, auraient existé des crapauds volants.

Identiques par l'aspect général à des crapauds ordinaires, ils auraient possédé de courtes ailes membraneuses, comparables à celles des chauves-souris.

« Ces crapauds, précisait mon correspondant, s'envolaient lorsque l'on s'approchait très près d'eux, à 1 mètre environ. Leur vol lourd, à 2 mètres environ du sol – jamais plus –, ne dépassait pas 10 mètres. »

Leur nombre était d'une trentaine de spécimens. Le père de M. Buisson en aurait tué un. Comme j'exprimais mon scepticisme tout en demandant si le sujet tué avait été conservé, M. Buisson répondit : « Toujours vus au même endroit, sous des peupliers d'Italie, au crépuscule. Vol lourd et de courte distance – direction le ruisseau. Nous pouvions les approcher à 1 ou 2 mètres. Ils étaient tou-

jours posés en bordure de l'allée du parc. Celui que mon père a tué, et que nous avons eu entre les mains, n'a pas été conservé. Pourquoi mon père l'aurait-il fait ? »

Lorsque l'on a affaire à un témoignage aussi affirmatif sur des faits qui paraissent impossibles, il y a de quoi être fort perplexe. Essayons tout de même de chercher une explication zoologique.

1) Un oiseau de nos régions est surnommé le crapaud volant : c'est l'engoulevent. Mais sa silhouette est celle d'un grand martinet.

2) Certains petits échassiers (chevaliers, bécassines) s'envolent effectivement devant les pas du promeneur qui parcourt une prairie humide, et vont se poser un peu plus loin. Il faudrait cependant beaucoup de bonne volonté pour en faire des crapauds volants.

3) Les anomalies tératologiques sont certes nombreuses chez les crapauds (que l'on pense aux travaux de Jean Rostand), mais aucune ne les a jamais dotés d'ailes leur permettant de voler.

4) Il existe, dans le Sud-Est asiatique, une grenouille volante, ou plus exactement planeuse, le rhacophore. Grâce à ses palmures très développées, tant aux pattes antérieures qu'aux membres postérieurs, cette grenouille effectue des « descentes en parachute » depuis les arbres. On pourrait imaginer que cet amphibien a été introduit dans la Sarthe, et qu'une petite population y a survécu quelque temps. Mais, en aucun cas, le rhacophore ne possède d'ailes évoquant celles d'une chauve-souris.

Après les crapauds volants, le lézard volant. En 1988, André Mellira relatait des événements également fort curieux et, eux aussi, assez anciens. Vers 1931, à La Bollène-Vésubie (Alpes-Maritimes), la mère d'André Mellira voit un « serpent avec des ailes » qui descend en volant depuis un arbre voisin et se pose sur le rebord d'une fenêtre. Il aurait eu les joues dilatées. Mme Mellira pousse un cri, et le serpent s'envole.

Or, André Mellira aura plus tard la surprise de remarquer, dans une auberge de Cervaseo, dans le Piémont, une chope de terre sur laquelle un dessin naïf représente un homme poursuivi par un serpent ailé : ce dessin serait l'illustration d'une vieille chanson locale.

Là encore, on pourrait invoquer une introduction : celle du petit dragon volant ou d'un gecko volant de l'Asie du Sud-Est. Mais une telle importation n'a jamais été relatée.

Toujours au chapitre des animaux volants, on ne peut manquer de rapporter une affaire qui a passionné les amateurs d'insolite dans le monde entier.

En janvier 1856, des ouvriers travaillent au percement d'un tun-

nel pour le chemin de fer à Culmont, dans la Haute-Marne. Ils débitent un énorme bloc de rocher lorsque, soudain, un animal cauchemardesque s'échappe de celui-ci. Ses ailes membraneuses de plus de 3 mètres d'envergure lui donnent l'aspect d'une immense chauve-souris. Sa peau nue est noire. Il possède un long cou et un museau aux dents aiguës.

Le monstre agite faiblement ses ailes, pousse un cri rauque et expire. Sa dépouille est transportée à Gray, où un paléontologiste l'identifie comme celle d'un ptérosaure de l'ère secondaire...

C'est la publication de ce récit dans l'*Illustrated London News* du 9 février 1856 qui lui a donné une résonance internationale. J'ai retrouvé l'article original : il avait paru dans un journal régional, *La Presse grayloise*, le 12 janvier précédent. Et, le 19 janvier, la même publication répondait à un lecteur qui lui demandait l'adresse du paléontologiste en question : « Nous regrettons de ne pouvoir donner l'adresse de l'illustre paléontologue de Gray, dont la modestie égale le profond savoir, et qui veut se dérober aux nombreuses félicitations que lui attirerait son intéressante découverte. »

Il s'agissait donc d'un canular (d'ailleurs le paléontologiste l'avait identifié comme un *Pterodactylus anas*-canard!). Personne ne peut croire à la résurrection d'un reptile volant fossilisé dans une pierre. Peut-être un fossile avait-il effectivement été découvert, à moins qu'une chauve-souris ne se soit envolée devant les ouvriers...

A propos de cette affaire, signalons que, dans une lettre parue dans l'*ISC Newsletter* (7, 4, hiver 1988, p. 11), Lorna Llyod signale un curieux passage du livre de Marc Alexander, *Enchanted Britain* (Arthur Barker, Londres, 1981).

Selon cet ouvrage, dans le village de Renwick (Cumberland), en 1733, un immense animal ailé s'échappa d'une église en cours de démolition. Il sema la terreur dans le village, pour, finalement, être mis à mort dans le cimetière par un ouvrier. Les points communs avec l'épisode de Culmont sont troublants.

A la suite de cette affaire, les habitants de Renwick furent surnommés les Chauves-Souris, en raison de l'aspect du monstre. Et, de nos jours encore, des témoins assurent avoir vu un « oiseau » géant voler le soir autour du village...

Un monstre à Ouessant.

En 1818 serait survenu à l'île d'Ouessant un événement hors du commun. A vrai dire, je ne l'ai trouvé rapporté que dans un article de *Marseille-Matin* d'août 1981 (coupure non datée).

En 1818, donc, un monstre épouvantable sème la terreur à Ouessant. Il sort de l'océan, lors de la marée haute, s'empare d'une vache ou d'un cheval, le tue et l'emporte dans la mer.

Cet animal, le plus souvent bipède, mesure près de 4 mètres de hauteur. Ses dents et ses griffes sont impressionnantes, et ses pattes sont palmées. Il est couvert de grosses écailles.

Un jour, un habitant de l'île le blesse d'un coup de fusil. Furieux, le monstre le tue. Les Ouessantins décident alors d'en terminer avec lui. Ils forgent un piège très puissant et le placent sur la piste de l'animal.

Et, un matin, ils entendent un hurlement terrifiant : le monstre est pris. Ils l'achèvent et donnent sa dépouille au cabinet d'histoire naturelle de Brest.

Un événement réel – échouage d'une espèce peu connue, par exemple – fut-il à l'origine de cette histoire ? Il exista bien un cabinet d'histoire naturelle à Brest. Malheureusement, les collections qu'il a pu contenir ont été détruites lors de la dernière guerre.

Cette anecdote est insolite en ce sens qu'un monstre marin se révèle une bête meurtrière aux capacités effrayantes. Les deux thèmes, nous le remarquerons, sont en général bien distincts.

III. CES BÊTES QUI SÈMENT LA TERREUR

Les plus fréquentes apparitions d'animaux insolites sont celles de carnivores de forte taille, que l'on désigne en général sous l'appellation de Bêtes. En tant que synonyme d'animal, *bête* est peu à peu tombé en désuétude. Mais ce terme est devenu très évocateur pour désigner des animaux mystérieux et redoutables, par référence aux diverses créatures mythologiques et historiques : Bête de l'Apocalypse, Bête du Gévaudan, etc. Cette dernière surtout est véritablement la grande ancêtre de ces redoutables prédateurs modernes.

Nous ne reviendrons pas davantage sur cette Bête du Gévaudan (1764-1767), objet de multiples ouvrages, et qui était, de toute évidence, une affaire criminelle humaine (mais avec intervention partielle d'animaux dressés). L'étude par ordinateur que j'ai effectuée à son sujet confirme cette interprétation.

D'autres affaires moins connues, comme la Bête de l'Auxerrois (1731-1734) et la Bête du Vivarais (1809-1816), s'expliquent de la même façon. A ces Bêtes tueuses d'hommes vont succéder, au

xx^e siècle, des Bêtes qui se contentent de tuer des animaux domestiques.

Et elles opèrent selon un scénario relativement constant. Une bête mystérieuse commence à inquiéter les habitants d'une région. Des cadavres de moutons ou d'autres animaux domestiques sont découverts au petit matin. Des empreintes de l'animal sont relevées.

Certains affirment même l'avoir entrevu, silhouette fugace vite disparue derrière une haie ou un bosquet.

Des battues sont organisées. Policiers, gendarmes, CRS, pompiers sont mobilisés, épaulés par des chasseurs ou autres volontaires. Carnivores contre carnivore : les chiens policiers sont de la partie. Parfois même un hélicoptère...

La presse locale donne de l'ampleur à l'affaire, souvent relayée par les médias nationaux. Le doyen des chasseurs donne son avis. On interroge les vétérinaires de la région : faute de zoologistes, c'est souvent eux qui sont considérés comme les spécialistes d'animaux.

L'épilogue de l'affaire – si épilogue il y a – sera fonction de l'identité de la Bête, car des cas très différents peuvent se présenter.

Pendant très longtemps, ces Bêtes ont été décrites comme des chiens ou des loups. Plus récemment, certaines avaient au contraire, au dire des témoins, un aspect félin. C'est là une évolution intéressante, d'autant plus que la Grande-Bretagne, depuis près de trente ans, est le théâtre d'apparitions, sur l'ensemble de son territoire, de « félins mystères ». Ceux-ci sont de plus en plus souvent signalés dans d'autres pays d'Europe.

Une rapide rétrospective.

Depuis la dernière guerre, les affaires de Bêtes se succèdent donc à travers la France et les pays voisins. En voici une rapide rétrospective, qui ne se veut évidemment pas exhaustive. On se reportera avec profit à l'article de Michel Meurger sur les félins exotiques, publié dans ce même numéro de *Communications*.

Nous excluons de cette énumération les affaires de loups qui ont été à peu près élucidées : Haute-Marne et Sologne, 1963 ; Landes, 1968 ; Meaux, 1972 ; Aubrac, 1977 ; Pyrénées-Atlantiques, 1981 ; Alpes-Maritimes, 1987. En effet, même si l'origine (sauvage ou captive) de ces spécimens et leur nature véritablement lupine ne furent pas totalement établies, ils ne peuvent être considérés comme des « bêtes mystérieuses ».

1946-1951. Une mystérieuse bête, la Bête du Cézallier, sème la panique dans le Massif central. Elle doit son nom à la région du

Rumeurs sur des animaux mystérieux

Cantal où elle est d'abord signalée. Elle est assimilée ou comparée, selon les cas, à un lion, un loup, un chien, une genette, un guépard, une panthère, un ours... De nombreux animaux domestiques sont décimés. Il semble que la Bête du Cézallier ait été composite : derniers loups (un spécimen tué en 1951 en Haute-Loire), chiens errants, fauves échappés.

1946-1947. La Suisse se passionne pour l'affaire des Monstres du Valais, vraisemblablement des loups (un spécimen tué en 1947).

Janvier 1956. La Bête de Cérons (Gironde) : finira par être tuée (identité?).

1959. Une bête mystérieuse sévit près de Véranne (Loire).

Juin-juillet 1966. La Bête de Pignans (Var) provoque une grande émotion en Provence; elle est assimilée à un lycan.

Avril 1977. A Saugues (Haute-Loire), un chien errant qui avait semé l'émoi en égorgeant des brebis est capturé vivant.

Mars-novembre 1977. L'affaire de la Bête des Vosges, qui débute en mars 1977, est demeurée la plus célèbre affaire de Bête de l'après-guerre. Nous détaillerons plus loin cet épisode.

Mai 1979. Près de Sancy (Meurthe-et-Moselle), des animaux domestiques sont victimes d'une Bête non identifiée.

Septembre 1982. Près de Lagraulas (Gers), une Bête à grosse tête de chat, au pelage marron et à longue queue, défraie la chronique.

Décembre 1982. Dans la Creuse, apparition de la Bête de Noth, dont le cas a été étudié en détail par M. Meurger et J.-L. Brodu (voir l'article de M. Meurger).

Février 1983. Un grand félin est signalé près de Valescure, dans l'Esterel (Var).

Printemps 1983. La Bête du Haut-Quercy, observée près de Livernon (Lot) et qui tue les vaches, a, pour une fois, une identité zoologique toute différente. En effet, il s'agit manifestement d'un cerf...

Mai 1985. Un félin noir (à moins qu'il ne s'agisse d'un chien) est signalé près de Sadirac (Gironde).

Juillet-août 1986. L'énigme de la Bête du Touquet, décrite comme une panthère noire, passionne la France en vacances. Nous lui consacrons plus loin une analyse détaillée.

Février 1987. Des veaux sont dévorés en Camargue par un animal en lequel certains voient un lycan (cf. l'affaire de juin-juillet 1966, dans une région voisine).

Avril 1988. Près de Cuers et de Solliès-Pont (Var), curieuse affaire de « pumas » qui auraient tué des animaux. Un bébé puma aurait même été capturé...

Juin 1988. A Recologne (Doubs), des moutons sont tués. Le coupable, un chien de type berger allemand, est abattu.

Été 1988 (à partir de l'). L'affaire des Lynx du Bugey (Ain) fait grand bruit. Venus de Suisse, ils sont accusés par les éleveurs de tuer leurs moutons. A partir de novembre, certains témoignages et l'examen de photos font penser que, parmi ces lynx, se trouveraient des caracals... Qui les aurait lâchés ? Et pourquoi ? On évoque aussi lynx du Canada, lynx d'Espagne, servals. Bref, une situation fort embrouillée.

Octobre 1988. Un lynx est signalé près de Compiègne.

Décembre 1988. Une bête mystérieuse, à l'aspect de félin, est traquée près de Malataverne (Drôme). Il s'agissait d'un puma, qui sera retrouvé empoisonné.

On note donc, au cours des dernières années, un glissement du type canidé (chien ou loup) au type félin. Et l'on constate qu'il est en général trois solutions possibles à de telles affaires : des fauves échappés, des chiens errants, des carnivores sauvages indigènes (les derniers loups, en général).

Une affaire exemplaire : la Bête des Vosges.

C'est en mars 1977 que débute cette affaire, restée dans toutes les mémoires.

Au nord d'Épinal, bœufs, moutons, chèvres sont attaqués par ce mystérieux animal, généralement décrit comme un chien ou un loup. Il aurait un pelage roux et cendré, avec des traînées noires. Il est photographié – du moins, l'on pense qu'il s'agit de lui – par E. Gless, un journaliste de *La Liberté de l'Est*.

En dépit d'un déploiement de forces considérable – un détachement de 250 hommes partira à son assaut – la Bête demeurera insaisissable. Bien des observations laissent à penser qu'une machination est à l'origine de cette affaire.

En effet, la Bête « travaillait » surtout le samedi et le dimanche. L'examen de ses pistes montrait qu'on l'avait fait monter en voiture. Une mystérieuse automobile blanche fut, d'ailleurs, parfois remarquée non loin des lieux où elle opérait.

Les imaginations allèrent bon train. Parmi les explications avancées (qui peuvent parfois se combiner), retenons :

- un industriel allemand qui aurait détenu des loups dans le secret de sa propriété;
- des loups dressés par des cascadeurs de cinéma qui auraient séjourné dans la région;
- un « coup » de la CIA;
- une action de terroristes;

Rumeurs sur des animaux mystérieux

- un homme déguisé en loup et armé de couteaux pouvant mordre comme des dents (à noter qu'un mystérieux « maniaque au bistouri » fut accusé de mutiler les animaux à peu près à la même époque, dans des régions voisines);

- un chien ou un loup téléguidé par un sifflet à ultrasons, ou grâce à un appareillage placé dans ses oreilles.

Dans tous les cas, un chien aurait été plus facile à dresser qu'un loup. Ajoutons que certains témoins attribuèrent un aspect félin à la Bête des Vosges.

La ténébreuse affaire de la Bête du Touquet.

L'affaire de la Bête du Touquet commence, semble-t-il, le 31 juillet 1986. Ce jour-là, le gardien de la résidence Fériel affirme avoir vu, dans les dunes, un animal ressemblant à une panthère noire.

En effet, aux portes du Touquet, dans les dunes qui s'étendent au sud de la célèbre station balnéaire, existe une résidence Fériel. Elle est complètement encerclée par les dunes, à tel point que ses occupants ne voient pas la mer toute proche.

A peine le gardien a-t-il donné l'alerte qu'un important dispositif se met en branle : policiers, CRS, gendarmes, pompiers, volontaires, chiens policiers, et même un hélicoptère sont de la partie.

La Bête, cependant, demeure insaisissable. Pourtant, les témoignages se multiplient. Ils font état d'un félin au pelage noir, à l'allure de panthère. Des empreintes sont découvertes : longues de 13 centimètres, elles pourraient effectivement être celles d'un grand félin.

Au niveau local, la presse (notamment *La Voix du Nord*) et la radio locale RTTL (Radio Le Touquet Temps Libre) donnent une grande importance à l'affaire, dont les médias nationaux eux-mêmes parlent abondamment.

Je me rends plusieurs fois sur place, la troisième fois en compagnie de Michel Meurger et de Pierre Paillard, naturaliste et zoologiste.

Aux débuts de l'affaire, plusieurs hypothèses pouvaient être raisonnablement avancées. Si l'on pouvait écarter celle du chat sauvage, qui n'habite pas la Picardie (mais un spécimen aurait pu y être lâché) et qui n'est pas noir (sauf cas rarissime de mélanisme), il était admissible d'invoquer :

- soit un gros spécimen noir de chat haret (chat domestique redevenu sauvage);

- soit une panthère noire (ou autre félin mélanique : jaguar, puma...) échappée de captivité ou lâchée volontairement.

On pouvait également penser à un grand chien (il fut notamment question d'un mâtin de Naples).

Cependant, bien des aspects de l'affaire étaient étranges. Par exemple, une dame avait téléphoné depuis le Var chez un vétérinaire du Touquet pour dire qu'elle avait perdu sa panthère noire au Touquet et que, surtout, on ne lui fasse pas de mal. Chose curieuse, c'était avant le déclenchement de l'affaire.

Et puis, les langues se délient... Il est question d'une camionnette qui aurait été vue au Touquet, durant l'hiver précédent, arrêtée devant un grand hôtel : à l'intérieur, derrière de gros barreaux, se trouvait une panthère noire...

Les observations de l'animal, assez cohérentes, se poursuivent durant le mois d'août, ainsi que les découvertes d'empreintes. Le commissaire de police du Touquet, M. Bruno Babinski, et l'un de ses adjoints, alors qu'ils font des moulages des empreintes, voient la Bête apparaître au sommet des dunes...

La police conseille aux estivants de ne sortir qu'en voiture : « La Bête est là, gardez vos petits enfants avec vous. » Les résidents de Fériel n'osent même plus aller le soir jusqu'aux poubelles. Les plus angoissés sont ceux qui ont l'habitude de revenir l'hiver : ils imaginent déjà le soir qui tombe sur les dunes couvertes de végétation, où la Bête se cache peut-être.

Le Touquet s'est mis à l'heure de la Bête. Le gardien de Fériel, M. Dominique Dubois, est devenu « M. Panthère ». On s'arrache la carte postale humoristique de Robert Lassus, de RTL. Un charcutier met en vente du « boudin de panthère ».

Au cours de notre enquête, nous remarquons donc bien des faits curieux. Les moulages d'empreintes que l'on me fait voir ne peuvent être authentiques... Et puis la police a saisi l'appareil photo d'une personne qui aurait photographié la Bête (et l'aurait même vue trois fois).

Les observations vont cesser vers la mi-septembre. Il se produit alors des événements surprenants, qui semblent correspondre aux « adieux » de la Bête. Ils se déroulent au camping de la Canche, qui se situe de l'autre côté du Touquet, vers le nord. Un retraité est réveillé dans sa caravane par des coups donnés contre sa porte. Il a le temps de voir disparaître un animal à longue queue en point d'interrogation.

Puis un campeur entend un rugissement sonore. Terrifié, il se réfugie dans une cabine téléphonique, d'où il appelle la dame qui

tient le camping. Celle-ci prévient la police. Arrivés sur les lieux, le commissaire et ses hommes font une battue, balayant le camping avec les phares de leurs véhicules. Sans résultat. Des empreintes seront découvertes à proximité, dans le sable sec. Il faudrait imaginer que la Bête ait profité de la nuit pour traverser le Touquet ou parcourir la plage de bout en bout.

Mais y avait-il vraiment une bête? Rien ne l'atteste. A moins que l'on n'ait, au début, promené un animal. Ensuite, les rencontres avec des chats, des chiens ou des renards ont suffi à entretenir la psychose. L'affaire de la Bête du Touquet pourrait être, bien plutôt, une machination mise en place par des « cerveaux » haut placés, avec l'aide d'exécutants sur place, pour effrayer les habitants de la résidence Fériel. Un imbroglio politico-écologico-immobilier... Ou, si l'on préfère, une version française, féline et non violente, du *Chien des Baskerville*.

L'installation de cette résidence, en effet, n'aurait pas plu aux autorités locales, qui se seraient livrées à une sorte de guerre psychologique contre ses habitants.

Près de Chichée, dans la région de Chablis (Yonne), l'un de mes correspondants, M. Paul Diolle, a fait de curieuses observations de « panthères ». Il les rapporte ainsi, en 1980, dans un style aussi savoureux qu'inimitable :

« Donc, un petit renseignement. Une panthère ne porte pas une queue unie, ras à ronds noir, rouge et blanc, avec terminaison d'une mèche bleue et trois crins et un bouton terminal. La peau des flancs jaune, et des mouchures (*sic*) en croix gammées ou en 4, clairsemées. Je l'ai vue à 2 mètres de moi, allongée dans un fourré de ronces. Je n'avais pas mon chien ce jour-là et j'avais pioché mes fraisiers toute la journée. Cela sentait comme un goût porcine ou fauve. Par la suite, la bête a fait des petits, débouché une galerie et sorti de forts blocs. Avec mon petit garçon, je les ai nourris, mais pour les voir, pas commode, les assiettes se secouaient, et plus rien. J'aurais pu piéger, mais mon fils défenseur de la nature, j'ai suivi son conseil. J'ai vu trois mois après un jeune, je l'ai appelé, fait venir vers moi, puis s'est carapaté. Certes, il me connaissait. J'aurais pu l'attraper. Il était fauve et noir, poil ras, et tête camuse et poilue. Il trottait comme un lièvre. Un garde forestier, pour qui j'ai fait des recherches d'eau, a vu les empreintes, et pour rentrer au gîte, il prenait des précautions. »

IV. DES GÉANTS FORT INSOLITES

Des serpents démesurés.

Nombreux sont les témoignages qui font état de serpents aux dimensions exceptionnelles. Ainsi, vers 1930, M. Henri Antonioli en

observe un dans un torrent proche du mont Granier, dans la région d'Apremont (Savoie). Long d'environ 3 mètres, il a le diamètre d'un poignet humain. De couleur jaune et gris, il présente des guillochis en forme d'accent circonflexe.

Or, une quinzaine d'années plus tard, M. Antonioli a la surprise de lire, dans *Le Dauphiné libéré*, qu'un énorme serpent a été vu dans le lac des Pères, à 2 ou 3 kilomètres du lieu de sa propre observation.

Troisième acte : aux alentours de 1960, et toujours selon le même quotidien, un cultivateur de Chapareillan rencontre près de chez lui un serpent dont il évalue la longueur à 12 mètres. Chapareillan se situe à une dizaine de kilomètres du lieu des deux premières observations.

Un grand serpent, python ou boa, pouvant vivre une quarantaine d'années, M. Antonioli se demande si les trois témoignages ne concernent pas un seul et même spécimen.

Dans une région relativement voisine, l'Oisans, l'écrivain bien connu Samivel évoque une énorme couleuvre à collier longue de plus de 3 mètres et dont le diamètre dépasse celui d'une cuisse humaine (*Le Grand Oisans sauvage*, Arthaud, 1978, p. 112).

De très nombreuses autres observations nous viennent des Bouches-du-Rhône. Selon Raphaël Imbert, les habitants croient volontiers à l'existence de couleuvres longues de 4 à 5 mètres, et de 15 centimètres de diamètre. Un ami de M. Imbert aurait vu une couleuvre de 3 mètres traverser une route. Selon un autre témoignage, un long « tuyau » traverse une route devant une voiture... avant de se dresser face à une portière. Le propriétaire d'un club hippique des environs de Rognes assure que des serpents d'assez grande taille traversent parfois devant les chevaux.

En Charente, dans le nord de la Charente-Maritime et dans le sud de la Vendée, il est traditionnellement question d'un serpent de forte taille, le dar ou silan. De couleur noire ou marron foncé, il mesurerait 2,50 mètres à 3 mètres, habiterait les marais et serait dangereux, d'autant plus qu'il serait constricteur... Quand il traverse la route, sa tête et sa queue disparaissent dans la végétation, de chaque côté.

Près d'Angoulême, à Puyrajoux, un cultivateur, M. Gauthier, se serait un jour battu à coups de bâton contre un silan qui pendait d'un arbre. Celui-ci l'ayant chargé, l'homme lui coupa la tête.

Selon les herpétologistes, le dar n'est autre que la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*).

Dans l'est de la Bretagne, les prairies marécageuses voisines de

Fougères seraient le domaine du suston, une grosse couleuvre dépassant une longueur de 2 mètres. Son diamètre serait celui d'une bouteille. Le suston a la réputation (couramment prêtée aux serpents à travers la France) de têter les vaches, d'où peut-être son appellation (« suce-téton »?). Il est considéré comme inoffensif.

Des serpents ordinaires grossis par l'imagination, des spécimens exotiques échappés, de grosses couleuvres de Montpellier (dans le Midi), expliquent bon nombre de ces affaires.

Des pieuvres colossales.

Les rapports sur des pieuvres de forte taille qui habiteraient le littoral provençal et la Côte d'Azur ne manquent pas. Comme les poulpes recherchent les secteurs rocheux, ce serait assez normal : d'ailleurs, les témoignages se poursuivent sur les côtes italiennes et grecques.

Ainsi, au milieu du siècle dernier, une pieuvre de 25 kilos et de près de 5 mètres d'envergure est capturée à Nice. En 1911, dans la rade de Toulon, un scaphandrier est attaqué par un poulpe, qui l'enlace. L'homme parvient à tirer la sonnette d'alarme et il est ramené inanimé à la surface. L'animal est tué : il avait environ 8 mètres d'envergure pour un poids de 60 kilos.

Vers 1920, un spécimen de 18 kilos et de 3,50 mètres d'envergure est tué par un scaphandrier dans la baie de Villefranche-sur-Mer.

En août 1936, un jeune Anglais de 13 ans est attaqué par une pieuvre au cours d'une plongée aux îles de Lérins. L'animal commence à l'enlacer. Un compagnon, plus âgé, vient à son secours et tue le mollusque, dont la taille n'est pas précisée.

A Nice encore, un tentacule long de 20 mètres aurait été découvert vers 1970, lors de la construction d'un immeuble. Une telle taille paraît cependant peu vraisemblable.

Ces dernières années, il était toujours question, dans les environs de Toulon, de deux rochers entre lesquels vivrait une redoutable pieuvre géante. L'histoire se raconte dans la région depuis plusieurs décennies.

Un témoignage plus précis m'a été rapporté par deux plongeurs chevronnés, Éric Colletta et Jocelyn Delétang. Au cours de plongées près des îles de Lérins, voici sept ou huit ans, ils ont pu observer une pieuvre géante de 6 à 8 mètres d'envergure. Celle-ci se tenait dans un ancien décor de cinéma installé sous un phare. Parfois ses tentacules pendaient, d'autres fois ils étaient repliés.

D'imposants poissons.

Des plongeurs ont parfois raconté avoir vu, dans des lacs, d'énormes poissons. De telles observations ont été surtout faites dans des lacs de barrage, dont la profondeur met les poissons hors d'atteinte des pêcheurs et leur permet de grandir. Ainsi, l'on sait que le lac du Der, près de Saint-Dizier, héberge des brochets de 1,20 mètre. Parfois, c'est le grand silure qui pourrait être en cause.

Des plongeurs ont ainsi signalé des poissons géants dans le lac de Pareloup (Aveyron) et dans un lac proche de Valenciennes (Nord).

Quelques autres affaires.

- Des vers géants ont parfois été signalés : il existe d'ailleurs en France des lombrics géants longs de 60 à 80 centimètres, voire plus.

- Quelques histoires de crocodiles apparaissent parfois (ainsi à Torcy, Seine-et-Marne, en avril 1988).

- Lors du percement du métro à Charenton, dans la banlieue parisienne, un lac souterrain aurait été découvert. Au bord de ce lac se tenait, assure-t-on, une araignée gigantesque, haute de 1 mètre, et qui fut donnée au muséum de Paris...

- Les eaux souterraines ont, bien sûr, leurs animaux étranges : « mérrou » (?) dans la fontaine de Vaucluse, par exemple. Il y aurait là tout un cycle à découvrir. Cependant, les « poissons à tête de dauphin » découverts en octobre 1985 dans une grotte de l'Ardèche n'étaient que de petites lamproies.

- Les affaires de crapauds découverts vivants, après y avoir séjourné longtemps, dans de la boue ou des pierres sont légion. Ainsi, au XVI^e siècle, Ambroise Paré évoque un « gros crapaud vif » trouvé à Meudon au milieu d'une grande et grosse pierre. A Blois, en 1851, c'est dans un nodule de silex qu'un crapaud aurait été découvert vivant. En fait, il paraît impossible qu'un crapaud puisse survivre si longtemps dans de telles conditions.

- Assez peu de rapports sur des poissons marins étranges. En août 1980, M. Jean-François Cuny, au cours d'une plongée en apnée près des Glénans (Finistère), voit un « poisson cuirassé qui se terminait en pointe, sans queue. Se déplaçait au-dessus du fond, environ 1 mètre de long, écailles énormes. Bouche comme un bec ».

- Il n'y a guère en France d'affaires d'« hommes sauvages » (en dehors des cas d'hommes ou d'enfants ensauvagés), bien qu'il en existe dans des pays voisins.

V. RUMEURS D'IMPORTATION

C'est en 1984 qu'apparut en France la rumeur des mygales dans les yuccas, qui devait connaître une grande ampleur et envahir peu à peu la presse.

Le scénario en cause est à peu près toujours le même. Un beau jour, le propriétaire d'un yucca arrose celui-ci. Il a alors la stupéfaction de voir le tronc remuer ou même de l'entendre siffler. Aussi, il l'ouvre et y découvre... un nid de mygales. Affolé, il le porte au Muséum.

En fait, le laboratoire des arthropodes du muséum national d'histoire naturelle de Paris n'a jamais reçu *un seul* yucca hébergeant des mygales. Il a seulement été submergé de coups de téléphone racontant qu'un ADUA (ami d'un ami) avait trouvé des mygales. Ou simplement des araignées indéterminées. Ou seulement de « petites bêtes »... Parfois, il n'est plus question de yucca, mais d'une autre lilacée aux fleurs roses. Une personne qui aurait dépoté son yucca et l'aurait passé au jet y aurait découvert des « objets » ressemblant à des grains de maïs.

Quelle base scientifique peut avoir une telle rumeur, qui s'est propagée à travers l'Europe, jusqu'au Danemark par exemple ?

Des mygales ne pourraient, en aucune façon, percer un tronc pour s'installer à l'intérieur. Mais il est exact qu'elles occupent des excavations.

De plus, si les yuccas sont bien originaires des régions chaudes, et notamment d'Amérique tropicale (où vivent les plus grosses mygales), ils se reproduisent désormais très facilement dans nos régions : il n'y a donc aucune raison d'y trouver des mygales ou d'autres animaux exotiques.

La rumeur aurait-elle été forgée de toutes pièces pour « casser » la vente des yuccas ? C'est peu probable.

Ce qui demeure exact, c'est que les plantes exotiques, les cageots de fruits, les cargaisons diverses, voire les colis postaux, véhiculent araignées, scorpions, insectes, et même des serpents.

Une rumeur assez voisine, celle du serpent dans le supermarché, s'appuie sur une telle possibilité. Elle relate la mort d'un enfant mordu par un serpent exotique venimeux, introduit accidentellement dans un régime de bananes. Une telle rumeur s'est propagée en France depuis 1981. Je renvoie aux études de Véronique Champion-Vincent, qui a également consacré de nombreux travaux aux

rumeurs de lâchers de vipères. (Mais, dans ce dernier cas, il s'agit de reptiles autochtones.)

L'histoire du chien-rat, ou encore du toutou mexicain (*mexican pet*), est également à mentionner ici. Une dame, européenne ou américaine, passe ses vacances en Amérique du Sud, au Mexique ou en Indonésie, par exemple. Elle remarque un jour un curieux chien errant qui la suit avec insistance. Elle décide de l'adopter et le ramène dans son pays.

Une fois rentrée chez elle, elle laisse son nouveau pensionnaire en compagnie de son chat persan. Lorsqu'elle revient, elle constate avec horreur que son chat a été dévoré par le chien. Affolée, elle emmène tout de suite celui-ci chez son vétérinaire, qui lui dit : « Madame, ce n'est pas un chien, c'est un gros rat ! » Et il l'euthanasie.

Cette rumeur s'est largement propagée ces dernières années à travers l'Europe et les États-Unis. Peut-elle avoir un fondement zoologique ? Il existe certes de très gros rongeurs, notamment en Amérique du Sud : le cabiai, le paca, l'agouti, etc. Mais ils ne ressemblent guère à des chiens et ne pourraient dévorer un chat. Aussi a-t-on plutôt considéré cette rumeur comme une parabole du thème de l'immigration.

CONCLUSION

Le panorama que nous venons de dresser le montre bien : les affaires d'animaux mystérieux qui éclatent dans nos régions n'ont pas le même intérêt zoologique.

Dans le domaine marin, les espoirs de découvertes subsistent. Ils sont beaucoup plus maigres dans les milieux continentaux, bien que quelques espèces de vertébrés terrestres aient encore été décrites ces dernières années en Europe – par exemple, l'alyte de Majorque, un crapaud qui est un véritable fossile vivant. En Écosse, l'identité d'un chat sauvage insolite, le chat de Kellas, est en train d'être établie. Dans ces conditions, on ne peut écarter complètement la possibilité qu'un vertébré encore inconnu de la science existe toujours sur notre continent.

Nous aurons remarqué que, sur le plan des témoignages et des observations, les affaires évoquées se présentent très différemment :

1) Certaines ne reposent que sur un seul témoignage : l'animal du Lignon, les crapauds volants de la Sarthe, par exemple (le premier étant zoologiquement plus vraisemblable que les seconds).

Rumeurs sur des animaux mystérieux

2) D'autres reposent sur un petit nombre de témoignages, mais ceux-ci sont dispersés dans l'espace comme dans le temps. Exemple : le Serpent de mer.

3) D'autres reposent sur des témoignages plus nombreux, également dispersés dans l'espace et dans le temps. C'est le cas des serpents de taille exceptionnelle.

4) D'autres reposent sur des témoignages dispersés dans le temps, mais localisés dans l'espace. Il en est ainsi pour les pieuvres géantes du littoral méditerranéen.

5) D'autres sont très « concentrées » dans le temps, mais dispersées dans l'espace. Exemple : les mygales dans les yuccas.

6) Enfin, il en est qui sont concentrées à la fois dans l'espace et dans le temps. Ce sont notamment les affaires de Bêtes.

Ce sont surtout les catégories 3 à 6, et singulièrement la sixième, qui prennent la forme de rumeurs. A ce titre, elles revêtent un grand intérêt psychologique et sociologique.

Jean-Jacques BARLOY

BIBLIOGRAPHIE

- « L'étai se resserre autour de la " bête " », *Montreuil-Hebdo*, 6 sept. 1986.
- BARLOY (Jean-Jacques), « Dernières énigmes de la faune française », *La Vie des bêtes*, sept. 1967.
- BARLOY (J.-J.), *Serpent de mer et Monstres aquatiques*, Paris-Genève, F. Beauval-Famot, 1978.
- BARLOY (J.-J.), *Merveilles et mystères du monde animal*, 2 vol. Paris-Genève, F. Beauval-Famot, 1979.
- BARLOY (J.-J.), « La Bête du Gévaudan démasquée par l'ordinateur », *Science et Vie*, juin 1980.
- BARLOY (J.-J.), *Les Survivants de l'Ombre*, Arthaud, 1985.
- BARLOY (J.-J.), « Des mygales dans les yuccas ? », *La Vie des Bêtes*, juil. 1986.
- BARLOY (J.-J.), « La bête noire du Touquet », *Atout-Chat*, oct. 1986.
- BRUNVAND (Jan-Harold), *The Mexican Pet*, New York, Norton, 1986.
- CAMPION-VINCENT (Véronique), *Rumeurs, Anecdotes, Histoires exemplaires*, août 1986.
- CAMPION-VINCENT (V.), *Contemporary Legends about Animal-Releases in Rural France*.
- CORDIER (Umberto), *Guida ai Draghi e Mostri in Italia*, Milan, Sugar Co, 1986.
- FRANCIS (Di), *Cat Country. The Quest for the British Big Cat*, Londres, David and Charles, 1983.
- GRITTI (Jules), *Elle court, elle court, la rumeur*, Paris-Ottawa, Stanké, 1978.
- HEUVELMANS (Bernard), *Sur la piste des bêtes ignorées*, 2 vol., Paris, Plon, 1955; 4 vol., Paris-Genève, F. Beauval-Famot, 1982.
- HEUVELMANS (B.), *Dans le sillage des monstres marins*, Paris, Plon, 1958; 2 vol.; Paris-Genève, F. Beauval-Famot, 1974.
- HEUVELMANS (B.), *Le Grand Serpent de mer*, Paris, Plon, 1965; 2^e éd. 1975.
- MAGIN (Ulrich), « Danger under the Waves », *Pursuit*, Little Silver, New Jersey, 18, 3, 1985.
- MAGIN (U.), « Continental European Big Cats », *ibid.*, 18, 3, 1985.

Jean-Jacques Barloy

- MAGIN (U.), « European Dragons : the Tatzelwurm », *ibid.*, 19, 1, 1986.
- MAGIN (U.), « A Brief Survey of Lake Monsters of Continental Europe », *Fortean Times*, Londres, 46, 1986.
- MAGIN (U.), « The European Yeti », *Pursuit*, 19, 2, 1986.
- MELLIRA (André), « Note préliminaire à l'étude d'un reptile mystérieux des Alpes-Maritimes », *Le Clin d'œil*, 19, Nice, fév. 1988.
- MEURGER (Michel), BRODU (Jean-Louis), *Les Félins-mystère. Sur les traces d'un mythe moderne*, POGONIP, 1984.
- MEURGER (Michel), GAGNON (Claude), *Lake Monsters Traditions. A Cross Cultural Analysis*, Londres, Fortean Times, 1988.
- MULLER (François), *Chasses à l'ours, poissons énormes*, 24 heures, 1985.
- SEGUIN (Jean-Pierre), *Nouvelles à sensation. Canards du XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1959.
- SEGUIN (J.-P.), *L'Information en France avant le périodique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964.
- SHUKER (Karl P. N.), *Mystery Cats of the World*, Londres, R. Hale, 1989.
- VAN HAGELAND (Albert), *La Mer magique*, Verviers, A. Gérard-Marabout, 1973.